

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION JEUNES

Réunion du mardi 30 août 2022

Présidence : M. Jean-Michel Rech

Présents : MM. Stéphane Cerutti – Franck Gidaro – Patrick Ruiz

Excusé : M. Mebarek Guerroumi

Le procès-verbal de la réunion du 14 juin 2022 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

INFORMATIONS AUX CLUBS

La Commission rappelle ci-dessous les modalités relatives aux ententes (article 2-c du Règlement des Compétitions Officielles ; la demande d'entente est désormais dématérialisée et doit être effectuée via Footclubs, onglet Vie des Clubs :

Article 2 – Engagement

...

c) Cas particulier des ententes

Conformément aux dispositions de l'Article 39 bis des Règlements Généraux de la F.F.F, un club pourra constituer et engager des équipes en entente avec un ou plusieurs clubs par catégorie : Seniors (sauf en Départemental 1 et 2), Jeunes, Football d'Animation, Futsal, Beach Soccer et Féminines toutes catégories.

L'entente a une durée d'une saison, elle est renouvelable. Elle doit **obtenir l'accord du Comité de Direction et ne pourra être autorisée après la date de clôture des engagements.**

Les ententes peuvent permettre aux clubs de satisfaire à l'obligation de présenter des équipes de jeunes dans les catégories concernées, à condition que le nombre des équipes en entente soit au moins égal au total des obligations des clubs constituants et, **pour les compétitions en deux phases, que l'engagement soit enregistré avant la première phase.**

Le nombre minimum de joueurs licenciés par catégorie est fixé à cinq dans chacun des clubs avant la première journée de championnat. **Pour déterminer les catégories d'âge concernées, il faut consulter la pyramide des âges Annexe 1 du document.** Ces joueurs doivent être inscrits sur au moins cinq feuilles de matchs de championnat dans la catégorie en entente. A défaut de satisfaire à ces deux obligations, l'entente ne pourra accéder à la division supérieure si son classement le lui permet et si ces clubs en entente participent au championnat Sénior D1 ou D2, ils ne pourront satisfaire à l'obligation de présenter des équipes de jeunes au moyen de cette entente.

Elle est gérée par un des clubs la composant. Ce club support est le correspondant du District pour l'engagement des équipes, la désignation des terrains et le paiement de toutes les sommes dues. Il est cité en premier dans le nom de l'entente.

Lorsqu'un club engage une équipe en entente dans une catégorie d'âge, il ne pourra être autorisé à participer à une entente avec d'autres clubs pour évoluer dans une division inférieure de la même catégorie.

Les ententes qui se sont régulièrement qualifiées, conformément aux Règlements sont autorisées à accéder en division supérieure d'une compétition organisée par le District **sans possibilité d'accéder aux compétitions de Ligue.**

En fin de saison, si l'entente n'est pas renouvelée pour la saison suivante, les droits sportifs acquis par l'équipe en entente sont attribués exclusivement au club support, et en aucun cas à l'autre (l'un des autres) club(s) constituant(s).

Une entente « senior » ne dispense pas chacun des clubs constituants de ses obligations vis-à-vis du statut de l'arbitrage.

Par dérogation, les ententes féminines en catégorie jeunes pourront être constituées pour la phase 2 mais les clubs de D1 et D2 ne pourront satisfaire à l'obligation de présenter des équipes de jeunes au moyen de cette entente.

Après validation des ententes, en cas de non-respect des critères relatifs au nombre de joueurs, et même si elles y ont gagné leur place, les équipes ne pourront accéder en division supérieure pour la 2^{ème} phase ainsi que pour la saison suivante.

POULES DES CHAMPIONNATS JEUNES

La Commission établit ce jour la composition des poules de la première phase des championnats Jeunes dont la date de clôture des engagements était le 15 août 2022, au vu des documents parvenus au District de l'Hérault de Football :

U19 BRASSAGE

Poule A

Agde Rco 1
Arsenal Croix Argent 1
Paulhan Es 1
St Gely Fesc 1
Thongue et Libron Fc 1
Vil. Maguelone 1

6 équipes

Poule B

Asptt Montpellier 1
Jacou Clapiers Fa 1
M. Arceaux 1
Prades Lez Fc 1
St Mathieu As 1
Valergues As 1
Vendargues Pi 1

7 équipes

Calendrier général :

18 septembre 2022 : Journée 1
2 octobre 2022 : Journée 2
9 octobre 2022 : Journée 3
16 octobre 2022 : Journée 4
30 octobre 2022 : Journée de rattrapage
6 novembre 2022 : Journée de rattrapage
13 novembre 2022 : Journée 5
20 novembre 2022 : Journée 6
27 novembre 2022 : Journée de rattrapage
4 décembre 2022 : Journée 7
11 décembre 2022 : Journée de rattrapage

Pour la poule à 6 équipes, les journées des 18 septembre et 20 novembre 2022 sont supprimées.

U17 AMBITION

Poule A

Agde Rco 1
As Mediterranee 34 1
Cazouls Mar Mau 1
Corneilhan Lignan 1
Nezignan Es 1
Sauvian Fc 1
Sud Herault Fo 1
Thongue Et Libron Fc 1

8 équipes**Poule C**

Grabels Us 1
Juvignac As 1
M. St Martin As 1
Pignan As 1
St Clement Mont 2
St Gely Fesc 1
St Martin Londres Us 1
St Mathieu Claret 1

8 équipes**Poule E**

Balaruc Stade 1
Fabregues As 2
Frontignan As 1
M. Arceaux 1
M. Atlas Paillade 1
Roc Social Sete 1
S. Pointe Courte 1

7 équipes**Poule B**

Laverune Fc 1
M. Celleneuve 1
M. Lemasson Rc 1
M. Petit Bard Fc 1
Maurin Fc 1
Sete Olympique Fc 1
St Jean Vedas 1
Vil.Maguelone 1

8 équipes**Poule D**

Canet As 1
Clermontaise 1
Fc Pezenas 1
Florensac Pinet 1
Gignac As 1
Grand Orb Foot Es 1
Montagnac Us 1

7 équipes**Poule F**

Asptt Montpellier 1
Castries Av 1
Jacou Clapiers Fa 1
Lunel Gc 2
Lunel Us 1
Mauguio Carnon Us 1
Vendargues Pi 1

7 équipes

Le calendrier général reste inchangé.

U17 AVENIR**Poule A**

Asptt Lunel 1
Jacou Clapiers Fa 2
Lunel Viel Us 1
Marsillargues 1
Muc Football 1
Perols Es 1
Sussargues Fc 1
Valergues As 1

8 équipes**Poule B**

As Mediterranee 34 2
Clermontaise 2
Grand Orb Foot Es 2
Montblanc Sf 1
Paulhan Es 1
Puissalicon Maga 1
Sauvian Fc 2
U.S. Beziers 1

8 équipes

Poule C

Basses Cevennes 1
Fc 3mtd 1
Gignac As 2
Montarnaud As 1
Prades Lez Fc 1
St Andre Sangonis Ol 1
St Mathieu Claret 2
7 équipes

Poule D

Balaruc Stade 2
Gigean R S 1
M. Lunaret Nord 1
Meze Stade Fc 1
Mireval As 1
St Pargoire Fc 1
Vil.Maguelone 2
7 équipes

Le calendrier général reste inchangé.

U15 AMBITION**Poule A**

Agde Rco 2
As Mediterranee 34 1
Clermontaise 1
Corneilhan Lignan 1
Florensac Pinet 1
Lespignan Vendres Fc 1
Sauvian Fc 1
7 équipes

Poule B

Balaruc Stade 1
Fabregues As 1
Frontignan As 1
La Peyrade Ol 1
Montagnac Us 1
R. Dockers Sete 1
S. Pointe Courte 1
7 équipes

Poule C

Castries Av 1
Jacou Clapiers Fa 1
Lunel Gc 2
Lunel Us 1
Mauguio Carnon Us 1
Muc Football 1
Vendargues Pi 1
7 équipes

Poule D

Asptt Montpellier 1
Castelnau Cres Fc 2
M. Arceaux 1
M. Atlas Paillade 1
M. St Martin As 1
St Clement Mont 2
St Gely Fesc 1
7 équipes

Poule E

Juvignac As 1
M. Celleneuve 1
Maurin Fc 1
Montpellier Hsc 2
Perols Es 1
Pignan As 1
St Jean Vedas 1
7 équipes

Le calendrier général reste inchangé.

U15 AVENIR

Poule A

As Mediterranee 34 2
B.Jeunesse Ol 1
Cazouls Mar Mau 1
Lespignan Vendres Fc 2
Montblanc Sf 1
St Thibery Sc 1
Sud Herault Fo 1
Via Domitia Uscnm 1

8 équipes

Poule C

Canet As 1
Coeur Herault Es 1
Eif Lodevois Larzac 1
Meze Stade Fc 1
Nezignan Es 2
Paulhan Es 1
St Pargoire Fc 1

7 équipes

Poule E

Basses Cevennes 1
Ent. Assmt Soc 1
Gignac As 1
M. Lemasson Rc 1
M. Paillade Mercure 1
St Gely Fesc 2
St Martin Londres Us 1

7 équipes

Poule G

Asptt Montpellier 2
Fc 3mtd 1
Jacou Clapiers Fa 2
M.Inter As 1
M.Lunaret Nord 1
Prades Lez Fc 1
Vil.Maguelone 1

7 équipes

Poule B

Cazouls Mar Mau 2
Grand Orb Foot Es 1
Montblanc Sf 2
Nezignan Es 1
Puissalicon Maga 1
Thongue Et Libron Fc 1
U.S. Beziers 1

7 équipes

Poule D

Balaruc Stade 2
Cournonterral 1
Gigean R S 1
Mireval As 1
Montarnaud As 1
Poussan Foot Ca 1
St Andre Sangonis Ol 1

7 équipes

Poule F

Castries Av 2
La Grande Motte As 1
Lunel Viel Us 1
M. St Martin As 2
Marsillargues 1
Mauguio Carnon Us 2
Valergues As 1

7 équipes

Le calendrier général reste inchangé.

U14 TERRITOIRE

Poule A

B.Jeunesse Ol 11
Clermontaise 11
Corneilhan Lignan 11
Fabregues As 11
Fc Pezenas 11
Frontignan As 11
Lodevois Larzac Futs 11
Meze Stade Fc 11
Pignan As 11
Puissalicon Maga 11
U. S. Beziers 11
11 équipes

Poule B

Baillargues St Bres 11
Grabels Us 11
Jacou Clapiers Fa 12
M. Arceaux 11
M. Atlas Paillade 11
M. Lemasson Rc 11
M. Petit Bard Fc 11
Prades Lez Fc 11
St Jean Vedas 11
Vendargues Pi 11
10 équipes

Pour la poule B, le calendrier général reste inchangé.

Calendrier général de la poule A :

18 septembre 2022 : Journée 1
25 septembre 2022 : Journée 2
2 octobre 2022 : Journée 3
9 octobre 2022 : Journée 4
16 octobre 2022 : Journée 5
23 octobre 2022 : Journée 6/Tour de Coupe Occitanie
30 octobre 2022 : Journée de rattrapage
6 novembre 2022 : Journée 7
13 novembre 2022 : Journée 8
20 novembre 2022 : Journée 9
27 novembre 2022 : Journée de rattrapage/Tour de Coupe Occitanie
4 décembre 2022 : Journée 10
11 décembre 2022 : Journée de rattrapage
8 janvier 2023 : Journée de rattrapage
15 janvier 2023 : Journée 11

Agde Rco 12 et As Mediterranee 34 11 intègrent la poule Aude-Pyrénées Orientales.

St Clement Mont 12 et Sussargues Fc 11 évolueront dans la poule du Gard.

COUPES OCCITANIE

L'organisation des Coupes Régionales d'Occitanie U19, U17 et U15 a été confiée aux Districts jusqu'aux 64^e de Finale inclus.

La Commission communique la liste des équipes engagées.

COUPE OCCITANIE U19

Asptt Montpellier 1
Agde Rco 1
As Mediterranee 34 11
Beziers A. S. 11
Castelnau Cr. 11
Frontignan As 11
Jacou Clapiers Fa 1
Lattes As 11

M.Arceaux 1
Mont. Atlas Paillade 11
Sete Fc 34 11
St Clement Mont. Ent 11
St Gely Fesc 1
Vil.Maguelone 1
14 équipes

Le nombre d'équipes à qualifier pour les 32^{èmes} de Finale (1^{er} tour régional) a été fixé à 9 (neuf).

Le calendrier général établi par la Ligue Football Occitanie a donc été modifié comme suit :

Un tour le 27 novembre 2022 : 5 matchs disputés par 10 équipes, donnant 5 vainqueurs, **les 4 équipes évoluant en championnat Régional 1 étant qualifiées d'office pour les 32^{èmes} de Finale.**

COUPE OCCITANIE U17

Agde Rco 11
As Mediterranee 34 1
Asptt Montpellier 1
Balaruc Stade 1
Basses Cevennes 1
Beziers A. S. 2
Canet As 1
Castelnau Cres Fc 2
Castries Av 1
Clermontaise 1
Corneilhan Lignan 1
Ent. St Clement Mont 1
F.C. Petit Bard Mont 11
Fabregues As 1
Frontignan As 1
Gignac As 1
Grand Orb Foot Es 1
Jacou Clapiers Fa 1
Lattes As 1
Lunel Gc 1
M. Atlas Paillade 1
M. Celleneuve 1
M. Lemasson Rc 1
M.Arceaux 11
Maurin Fc 1
Meze Stade Fc 1
Montagnac Us 1
Montblanc Sf 1
Montpellier Hsc 1
Paulhan Es 1
Perols Es 1
Puissalicon Maga 1
Sauvian Fc 1
Sete Fc 34 1
Sete Olympique Fc 1
St Andre Sangonis Ol 1
St Gely Fesc 1
St Jean Vedas 1
St Pargoire Fc 1

Sussargues Fc 1
Valergues As 1
Vendargues Pi 1
Vil.Maguelone 1

43 équipes

Le nombre d'équipes à qualifier pour les 32^{èmes} de Finale (1^{er} tour régional) a été fixé à 14 (quatorze).

Le calendrier général établi par la Ligue Football Occitanie a donc été modifié comme suit :

1^{er} tour le 23 octobre 2022 : 15 matchs disputés par 30 équipes, 13 équipes exemptes dont 8 évoluant en championnat Régional 1.

2^{ème} tour le 27 novembre 2022 : 14 matchs disputés par les 15 vainqueurs et les 13 équipes exemptes du 1^{er} tour.

COUPE OCCITANIE U15

Agde Rco 1
As Mediterranee 34 1
Asptt Montpellier 1
Balaruc Stade 1
Basses Cevennes 1
Beziers A. S. 1
Canet As 1
Castelnau Cres Fc 1
Castries Av 1
Clermontaise 1
Corneilhan Lignan 1
Fabregues As 1
Frontignan As 1
Gignac As 1
Jacou Clapiers Fa 11
La Peyrade Ol 1
Lattes As 1
Lespignan Vendres Fc 1
Lunel Gc 1
M. Arceaux 1
M. Atlas Paillade 1
M. Celleneuve 1
M. Lemasson Rc 1
M. Petit Bard Fc 11
Maurin Fc 1
Meze Stade Fc 1
Montagnac Us 1
Montblanc Sf 1
Montpellier Hsc 1
Muc Football 1
Paulhan Es 1
Perols Es 1
Puissalicon Maga 1
Sauvian Fc 1
Sc Lodeve 1
Sete Fc 34 1
St Andre Sangonis Ol 1
St Clement Mont 1
St Gely Fesc 1

St Jean Vedas 1
St Pargoire Fc 1
Sussargues Fc 1
Valergues As 1
Vendargues Pi 1
Vil.Maguelone 1

45 équipes

Le nombre d'équipes à qualifier pour les 32^{èmes} de Finale (1^{er} tour régional) a été fixé à 15 (quinze).

Le calendrier général établi par la Ligue Football Occitanie a donc été modifié comme suit :

1^{er} tour le 22 octobre 2022 : 15 matchs disputés par 30 équipes, 15 équipes exemptes dont 9 évoluant en championnat Régional 1.

2^{ème} tour le 26 novembre 2022 : 15 matchs disputés par les 15 vainqueurs et les 15 équipes exemptes du 1^{er} tour.

COUPES DE L'HÉRAULT

La Commission communique ci-dessous la liste des équipes engagées en Coupes de l'Hérault Jeunes, date de clôture des engagements au 15 août 2022, au vu des documents parvenus au District de l'Hérault de Football :

COUPE DE L'HÉRAULT U19

Asptt Montpellier 1
Agde Rco 1
Jacou Clapiers Fa 1
M.Arceaux 1
Paulhan Es 1
St Gely Fesc 1
St Mathieu As 1
Thongue Et Libron Fc 1
Valergues As 1
Vendargues Pi 1
Vil.Maguelone 1

11 équipes

Le calendrier général a été modifié comme suit :

12 février 2023 : 8^e de Finale (5 équipes exemptes, 6 équipes entrent en lice pour disputer 3 matchs)

19 mars 2023 : ¼ de Finale (3 vainqueurs + 5 exemptes du tour précédent = 8 équipes = 4 matchs)

23 avril 2023 : ½ Finales

Week-end du 21 mai 2023 : Finale

COUPE DE L'HÉRAULT U17

Agde Rco 1
As Mediterranee 34 1
Asptt Lunel 1
Asptt Montpellier 1
Balaruc Stade 1
Basses Cevennes 1
Canet As 1
Castries Av 1
Cazouls Mar Mau 1
Clermontaise 1
Corneilhan Lignan 1

Fabregues As 2
Fc 3mtd 1
Florensac Pinet 1
Frontignan As 1
Gignac As 1
Grabels Us 1
Grand Orb Foot Es 1
Jacou Clapiers Fa 1
Juvignac As 1
Laverune Fc 1
Lunel Gc 2
Lunel Us 1
Lunel Viel Us 1
M. Arceaux 1
M. Atlas Paillade 1
M. Celleneuve 1
M. Lemasson Rc 1
M. Lunaret Nord 1
M. Petit Bard Fc 1
M. St Martin As 1
Mauguio Carnon Us 1
Maurin Fc 1
Meze Stade Fc 1
Mireval As 1
Montagnac Us 1
Montarnaud As 1
Montblanc Sf 1
Muc Football 1
Nezignan Es 1
Paulhan Es 1
Perols Es 1
Pignan As 1
Puissalicon Maga 1
Roc Social Sete 1
S. Pointe Courte 1
Sauvian Fc 1
Sete Olympique Fc 1
St Andre Sangonis Ol 1
St Clement Mont 2
St Gely Fesc 1
St Jean Vedas 1
St Martin Londres Us 1
St Mathieu Claret 1
St Pargoire Fc 1
Sud Herault Fo 1
Sussargues Fc 1
Thongue Et Libron Fc 1
U.S. Beziers 1
Valergues As 1
Vendargues Pi 1
Vil.Maguelone 1
62 équipes

Calendrier :

11 décembre 2022 : 32^e de Finale (2 équipes exemptes, 60 équipes entrent en lice pour disputer 30 matchs)

8 janvier 2023 : 16^e de Finale (30 vainqueurs + 2 exemptes du tour précédent = 32 équipes = 16 matchs)

12 février 2023 : 8^e de Finale

19 mars 2023 : ¼ de Finale

23 avril 2023 : ½ Finales

Week-end du 21 mai 2023 : Finale

COUPE DE L'HÉRAULT U15

Agde Rco 2
As Mediterranee 34 1
Asptt Montpellier 1
B.Jeunesse Ol 1
Baillargues St Bres 11
Balaruc Stade 1
Basses Cevennes 1
Canet As 1
Castelnau Cres Fc 2
Castries Av 1
Cazouls Mar Mau 1
Clermontaise 1
Coeur Herault Es 1
Corneilhan Lignan 11
Cournonterral 1
Eif Lodevois Larzac 1
Ent. Assmt Soc 1
Fabregues As 1
Fc 3mtd 1
Florensac Pinet 1
Frontignan As 1
Gigean R S 1
Gignac As 1
Grabels Us 11
Grand Orb Foot Es 1
Jacou Clapiers Fa 1
Juvignac As 1
La Grande Motte As 1
La Peyrade Ol 1
Lespignan Vendres Fc 1
Lodevois Larzac Futs 11
Lunel Gc 2
Lunel Us 1
Lunel Viel Us 1
M. Arceaux 1
M. Atlas Paillade 1
M. Celleneuve 1
M. Lemasson Rc 11
M. Paillade Mercure 1
M. Petit Bard Fc 11
M. St Martin As 1
M.Lunaret Nord 1
Marsillargues 1
Mauguio Carnon Us 1
Maurin Fc 1
Meze Stade Fc 1

Mireval As 1
Montagnac Us 1
Montarnaud As 1
Montblanc Sf 1
Montpellier Hsc 2
Muc Football 1
Nezignan Es 1
Paulhan Es 1
Perols Es 1
Pignan As 11
Poussan Foot Ca 1
Prades Lez Fc 1
Puissalicon Maga 1
R. Dockers Sete 1
S. Pointe Courte 1
Sauvian Fc 1
St Andre Sangonis Ol 1
St Clement Mont 2
St Gely Fesc 1
St Jean Vedas 1
St Martin Londres Us 1
St Pargoire Fc 1
St Thibery Sc 1
Sud Herault Fo 1
Sussargues Fc 11
Thongue Et Libron Fc 1
U.S. Beziers 1
Valergues As 1
Vendargues Pi 1
Via Domitia Usnm 1
Vil.Maguelone 1
77 équipes

Calendrier :

24 septembre 2022 : Tour préliminaire (51 équipes exemptes, 26 équipes entrent en lice pour disputer 13 matchs)

10 décembre 2022 : 32^e de Finale (13 vainqueurs + 51 exemptes du tour précédent = 64 équipes = 32 matchs)

7 janvier 2023 : 16^e de Finale

11 février 2023 : 8^e de Finale

18 mars 2023 : ¼ de Finale

22 avril 2023 : ½ Finales

Week-end du 21 mai 2023 : Finale

Le **tirage au sort du tour préliminaire** aura lieu **mardi 6 septembre 2022 à 17h30** dans les locaux du District, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives, à Montpellier.

RENOUVELLEMENT DE L'OPÉRATION CARTON VERT

La F.F.F. a lancé le 11 juillet 2022 les inscriptions à l'opération Carton Vert ; le District de l'Hérault de Football a décidé de renouveler l'opération sur la catégorie U15 pour la saison 2021-2022 ; les championnats concernés sont : U15 Ambition Phase 1, Territorial et Ambition D1 phase 2.

Pour rappel, le dispositif « Carton Vert » est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements.

L'action est pilotée par la F.M.I. qui est paramétrée à cet effet.

Toutes les attitudes spontanées positives en lien avec les valeurs de la FFF :

- PLAISIR :** Privilégier le beau geste ou le beau jeu,
Vivre avec enthousiasme et générosité son match
Partager des émotions sans exubérance avec ses partenaires...
- RESPECT :** Contribuer à la bonne entente au sein de l'équipe,
Reconnaître les belles actions de l'adversaire,
Porter les consignes de l'éducateur ou de l'arbitre...
- ENGAGEMENT :** Avoir le goût de l'effort et du dépassement de soi,
Etre un capitaine exemplaire,
Continuer à jouer tout le match, même largement mené...
- TOLERANCE :** Minimiser l'erreur d'un partenaire,
Accepter d'être remplacé,
Favoriser l'acceptation de l'erreur arbitrale...
- SOLIDARITE :** Réconforter un coéquipier en difficulté,
Rester unis dans la défaite,
Se comporter comme un remplaçant exemplaire...

Mise en place :

Le club accueillant est chargé de la mise en place du dispositif.

Les observateurs :

2 observateurs neutres sont désignés pour identifier les joueurs auteurs de bons gestes au cours de la rencontre. Un éducateur, un dirigeant ou encore un parent peuvent occuper ce rôle d'observateur, la seule condition étant que leur nombre par équipe soit identique.

Les observateurs de l'équipe A se concentrent sur le comportement des joueurs de l'Equipe B, et inversement.

A l'issue du match :

- Sont désignés le ou les joueurs à récompenser

Les joueurs lauréats reçoivent un carton vert sur lequel est inscrit leur nom.

- La remise se fait soit dans le vestiaire, soit sur le terrain, en présence des acteurs du match (joueurs et arbitres).

- Le motif de la désignation est annoncé en s'appuyant sur les 5 valeurs « PRETS ». Un classement par équipe comptabilisant le nombre de cartons verts reçus, sera réalisé à l'issue du championnat.

- Attribution :

3 cartons verts au maximum par match :

- 2 cartons décernés par les observateurs (1 joueur ou joueuse maximum par équipe)
- 1 carton vert décerné par l'arbitre (1 joueur ou joueuse maximum par rencontre)

L'attribution d'un carton vert n'est pas une obligation, il est décerné dans le cadre de bonnes attitudes. L'officiel de la rencontre renseigne sur la FMI le/les bénéficiaires ainsi que la valeur prônée.

La Feuille de Match Informatisée, qui permettra l'enregistrement des bénéficiaires tout au long de la saison assurera le recensement des joueuses et joueurs concernés.

A l'issue de la saison, la Ligue du Football Amateur dotera chaque joueuse/joueur lauréat.

Prochaine réunion le mardi 6 septembre 2022 à 17h30

Le Président,
Jean-Michel Rech

Le Secrétaire,
Patrick Ruiz